

BONJOUR

Le **Ptit**

- Huit défibrillateurs viennent d'être installés en ville
- Fête de la musique : rendez-vous le lundi 21 juin
- La ludothèque éphémère prend ses quartiers d'été

- Le numérique arrive dans quelques jours au Ciné Bourse
- Festival Circulez ! les arts dans la rue du 2 au 10 juillet
- 17^e vide grenier à La Bretagne le dimanche 20 juin

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • juin 2010 • N° 88

La mise en service de la conduite d'eau entre Limoges, Saint-Junien et Rochechouart est symbolique à plus d'un titre.

Elle témoigne, en premier lieu, de la volonté des trois communes et du Conseil général qui les a soutenues dans cette opération, de trouver une solution durable au problème d'approvisionnement en eau dont souffre l'ouest de notre département, une solution qui prend en compte l'intérêt général puisqu'au delà des 16 000 habitants qui vont directement bénéficier de cet aménagement, les capacités de la ressource permettront à d'autres collectivités qui en feraient la demande, d'en profiter.

La création du Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest Limousin était aussi le gage pour les trois communes de maintenir la gestion de l'eau au sein du service public.

L'eau est indispensable à la vie et il nous semble que la fourniture d'eau potable à la population doit rester dans la sphère des services publics. Ce devrait être le cas sur l'ensemble du territoire afin de soustraire ce service essentiel à la population aux appétits des groupes industriels qui domine le secteur et de garantir l'égalité de traitement à l'ensemble de la population.

Voilà donc deux bonnes raisons pour célébrer ensemble l'arrivée de l'eau de Limoges à Saint-Junien.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Modification du PLU

Une procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune est en cours. Elle porte sur des modifications modérées qui ne portent pas atteinte à l'économie générale du PLU. Son objectif est de rectifier des erreurs matérielles qui se sont glissées lors de l'élaboration du plan initial. Une adaptation des règlements de zones trop restrictifs aura pour but d'autoriser des projets s'inscrivant dans une démarche environnementale. Ces modifications sont consultables par le public à la mairie, jusqu'au 30 juin, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux. Un registre permet aux administrés de consigner leurs observations.



L'eau en partage

Les samedi 3 et dimanche 4 juillet, Limoges, Saint-Junien et Rochechouart fêteront la mise en service de la conduite d'eau potable qui les relie. De nombreuses manifestations marqueront cet événement.

Elle arrive ! Dans quelques jours, l'eau de Limoges coulera dans les réseaux de distribution d'eau potable de Saint-Junien et Rochechouart. Après 9 mois de travaux d'installation de la conduite qui relie désormais les trois villes, les problèmes d'alimentation de la cité gantière seront résolus. Les réserves de la ville de Limoges permettent en effet, tant en qualité qu'en quantité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement.

La qualité de la ressource est attestée par les 70 000 analyses effectuées chaque année, y compris en matière de radioactivité puisque les teneurs sont depuis 30 ans de 10 à 15 fois inférieures aux normes autorisées. Quant à la quantité, les 2,3 millions de mètres cubes que la canalisation est en mesure de transporter annuellement répondent largement aux besoins de Saint-Junien et Rochechouart qui sont de l'ordre de 1,3 millions de mètres cubes. Ce qui devrait autoriser également l'alimentation des communes qui souhaiteraient se raccorder à la conduite.

Le Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest Limousin (Sytepol) a investi 8,5 millions

d'euros HT dans cette opération financée à hauteur de 20% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de 13% par le Conseil général de la Haute-Vienne. L'Europe apporte aussi son soutien.

Le Sytepol a décidé de célébrer de manière festive la mise en service de la canalisation. Diverses manifestations sont ainsi programmées les 3 et 4 juillet dans les trois villes concernées, avec en fil conducteur, l'eau bien sûr et la « ballule », une bulle de 4 mètres de diamètre qui évoluera sur l'eau

et sur terre. Tout au long de ces deux journées, des bouteilles d'eau de Limoges seront distribuées au public.

A Limoges

Tout commencera le samedi 3 juillet au matin, au bord de la réserve du Mazeau au nord de Limoges, avec une randonnée pédestre à la découverte de la zone de protection de la retenue, des ascensions en montgolfière captive, une exposition sur la faune et la flore, un mini-concert de l'Harmonie municipi-

pale et la présence de la « ballule » qui évoluera également au Port du Naveix en début d'après-midi.

A Saint-Junien

De nombreuses animations auront pour cadre la salle municipale des Seilles et le quai des Mégisseries entre 14h30 et 18h00, avec en point d'orgue l'arrivée symbolique de l'eau de Limoges et de la « ballule », vers 16h30. Programme ci-contre.

A Rochechouart

Le dimanche matin, une randonnée cycliste effectuera l'aller-retour entre Rochechouart, St-Junien et Limoges. Dès 8h00, une randonnée pédestre partira du Belhomme (commune de Chaillac) pour rejoindre Rochechouart après un périple de 11 km. Il sera possible de se joindre à la marche au chêne de Bramefam pour parcourir les 4 derniers km (bonnes chaussures conseillées). Vers 11h, à l'arrivée des randonneurs et en présence des bandas qui participent au festival de Rochechouart, aura lieu la cérémonie officielle de mise en service de la conduite d'eau.

Saint-Junien fête l'eau

14h30 - quai des Mégisseries : arrivée des véhicules anciens du CVAM transportant les bouteilles d'eau de Limoges.

14h30/18h30 - Salle municipale des Seilles : spectacle avec un magicien d'eau et un sculpteur de bulles de savon ; exposition sur l'eau de Limoges ; atelier de fabrication de bateau ; Challenge des gantiers...

14h30/18h30 - quai des Mégisseries : démonstration de pêche au coup, aux carnassiers, à la mouche avec les associations de pêche La Gaule et la Populaire ; baptêmes de canoës-kayak avec le club d'Aixe-sur-Vienne ; démonstrations des pompiers de St-Junien.

15h30 - quai des Mégisseries, musique et danse avec Los Velhadors.

16h30/17h00 - quai des Mégisseries : ouverture officielle des vannes et arrivée de la « Ballule » qui évoluera sur la Vienne.



A l'occasion du cinquantenaire de la mort du peintre saint-juniaud, une rétrospective "Jacques Blény, le trait brisé" est présentée à la Halle aux grains.



AU DOS

Pour que l'été s'amuse, la municipalité organise un concours d'épouvantails. Les plus originaux seront exposés tout l'été en centre ville.

VITE DIT

CIRCULEZ !

" Le Festival Circulez ! Les arts dans la rue " aura lieu du 2 au 10 juillet prochain.

La Mégisserie, en partenariat avec la ville de Saint-Junien, propose dans ce cadre des spectacles de cirque, de théâtre de rue, des déambulations, des visites guidées, des concerts... autant de promesses d'émerveillement, de surprise et de rire. Tous les spectacles sont gratuits. Programme complet à la Mégisserie, tél. 05 55 02 87 98.

CINÉ NUMÉRIQUE

Dans quelques jours, le Ciné Bourse sera équipé en numérique grâce au financement de la Communauté de communes. Premier rendez-vous avec la 3D, le 30 juin avec la diffusion de Shrek.

VIDE GRENIER

La 17^{ème} édition du vide grenier de La Bretagne aura lieu dimanche 20 juin, dans les rues du village. Plus de 100 exposants, particuliers et professionnels, seront en place dès 7h du matin. L'entrée est gratuite et il est possible de se restaurer sur place. Renseignements au 05 55 02 64 30.

RENCONTRE BD

La Rencontre BD 2010 organisée par " La Bulle gantière " se déroulera les 3 et 4 juillet au Pôle culturel La Mégisserie. Un salon de la BD réunira une trentaine d'auteurs. Une exposition sera consacrée à Patrick Sobral, auteur de la série " Les Légendaires ". Au programme également, un film débat sur " Marvel 14 : les super-héros contre la censure " et un concours de dessins. Renseignements sur <http://labullegantiere.over-blog.fr>

MARCHÉ

Un marché de producteurs de pays aura pour cadre la place Lacôte, le samedi 10 juillet. Le public y trouvera les bons produits du cru, pourra les déguster sur place et profiter d'une animation musicale.

CIMETIERE

Le dimanche 20 juin, à l'occasion de la journée du patrimoine de pays et des moulins, le regroupement d'associations IMPACT et la ville de Saint-Junien proposent des visites guidées du cimetière ancien (départ à l'entrée du boulevard Louis Blanc) à 11h, 14h30 et 16h30, et la visite libre (avec un dépliant guide) est possible de 9h à 18h30.

A cette occasion, la chapelle du cimetière sera exceptionnellement ouverte.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugereux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

Jacques Blény, le trait brisé

A Saint-Junien, les municipalités successives (dont Monsieur Allard s'est présenté comme l'héritier) n'ont pas anticipé les solutions pour garantir l'approvisionnement en eau potable de la ville. Ce n'est qu'en 2001 que la commune a demandé à l'état d'organiser une grande réflexion sur le sujet.

Le maire a à cette occasion écrit que « le débat - sur l'approvisionnement en eau potable - est fondamental » et il a ajouté : « Il importe qu'il soit mené avec la volonté d'associer largement la population et les élus municipaux et cantonaux ».

Une fois encore, le maire a fait exactement le contraire de ce qu'il affirmait en excluant l'opposition municipale du débat et du syndicat mixte (SYTEPOL) qui a été créé pour le transport de l'eau de Limoges à Saint-Junien et à Rochechouart.

En réponse aux doutes nés sur la qualité de l'eau de Limoges et notamment à une éventuelle radioactivité à la suite d'une émission de FR3 (Marie Ange Lucet), le maire de Saint-Junien a pris l'initiative d'inviter l'ingénieur sanitaire de la DDASS de la Haute Vienne (Monsieur Jaouen). Ce dernier a indiqué au conseil municipal que la radioactivité (mesurée) de l'eau de Limoges était inférieure à celle de beaucoup d'eaux minérales.

Nous ne sommes pas entièrement rassurés par les affirmations de l'ingénieur sanitaire ; il lui arrive en effet d'oublier d'alerter les élus et la population sur des problèmes dont il a connaissance ; c'est ce qu'il a admis dans une très récente émission sur FR3 (18/05/2010), en indiquant n'avoir pas jugé utile de prévenir des communes dans l'eau desquelles avait été mesurée la présence de radon (gaz radioactif) en très grande quantité.

Dans cette même récente émission de FR3 (18/05/2010), l'attention a été attirée sur les conséquences du traitement appelé floculation «grâce» à l'aluminium. C'est cette méthode de floculation qui est employée à Saint-Junien et entraîne le risque d'un excès d'aluminium de l'eau distribuée, excès qui est constaté de temps en temps à Saint-Junien. La conséquence est - des études sérieuses et concordantes le prouvent - le doublement des cas d'Alzheimer chez les personnes qui ont été exposées à ces excès d'aluminium.

Il n'y a sûrement pas lieu à affolement mais un débat sérieux nous semble nécessaire pour poser les problèmes et envisager les solutions qui limiteraient les risques détectés.

Nous sollicitons l'organisation d'un tel débat.

Note de la rédaction

Un exemplaire de cette tribune est transmise au représentant de l'Etat mis en cause.

Alain Auriat
Anne Marie Saraben
Anne Byche
Elus de la liste
Saint-Junien Autrement

Sa notoriété était déjà bien établie en France comme à l'étranger et notamment aux États-Unis, lorsque Jacques Blény trouva la mort dans un accident de la circulation près de Cieux. Le peintre n'avait que 35 ans mais laissait derrière lui une œuvre foisonnante.

A l'occasion du cinquantenaire de la disparition de l'artiste saint-junien, la municipalité et " Les Amitiés de Saint-Junien " proposent une rétrospective qui permettra de découvrir plus d'une cinquantaine d'œuvres dont de nombreuses présentées pour la première fois au public. Cet événement bénéficie de l'implication de la famille du peintre, en particulier de sa fille Barbara et de Thierry Tarnaud, de plusieurs collectionneurs privés, du restaurateur de tableaux, Bruno Tilmant d'Auxy et d'Annick Debien, commissaire d'expositions.

Du 18 juin au 18 juillet, la Halle aux grains rendra ainsi hommage au talent du peintre néo-expressionniste reconnu par la critique de l'époque et par ses pairs. Il



Jacques Blény dans son atelier (photo : collection Barbara Blény)

exposa notamment aux côtés de Picasso, Buffet, Rebeyrolle. "Un destin romanesque, un artiste obstiné, amarré aux déchirures et mouvements de son temps, une œuvre foisonnante et fulgurante qui n'aura jamais dit son dernier mot ; tout dans la vie et le travail de

Jacques Blény attise curiosité et admiration", écrit Pierre Allard dans le catalogue de l'exposition.

Jacques Blény, le trait brisé
Halle aux grains
Tous les jours de 10h à 19h (jusqu'à 23h le 21 juin) - Entrée libre - accès handicapés

La ville de Saint-Junien possède de trois œuvres de Jacques Blény, acquises dans le cadre de son action de conservation du patrimoine local. Elles seront exposées à la Halle aux grains.

Huit défibrillateurs prêts à sauver des vies

Huit défibrillateurs sont à disposition du public dans différents lieux stratégiques de la ville. Ils permettront, en cas de besoin, d'intervenir rapidement auprès de personnes victimes de crises cardiaques.

Il y a plus d'un an, sur les recommandations d'Hassan Jebaï, cardiologue et conseiller municipal, la commune a décidé de s'équiper de ces appareils qui permettent, après l'analyse qu'ils pratiquent automatiquement, de délivrer un choc électrique pour faire redémarrer un cœur défaillant.

Plusieurs partenaires se sont associés à cette opération, en particulier le Rotary club de Saint-



Hassan Jebaï, Pierre Allard et Sophie Leroux présentent le défibrillateur installé sur la façade de la mairie.

Junien qui a collecté 10 000 € L'association de cardiologie du Centre hospitalier de saint-junien est intervenue à hauteur

de 1 650 € pour l'achat d'un défibrillateur. Enfin, la commune et son Centre d'action sociale en ont financé deux autres.

Deux sont installés à la mairie dont un à l'extérieur, les autres sont au Palais des sports, au gymnase des Charmilles, au gymnase Pierre-Dupuy, au stade du Chalet, à la Salle des congrès et au Centre culturel. Des séances de formation ont été organisées avec le service de cardiologie et les urgences de l'hôpital. D'autres devraient intervenir pour que le plus grand nombre de personnes se familiarise à l'utilisation de ces appareils destinés à sauver des vies.

Fête de la musique

L'édition 2010 de la fête de la musique aura lieu lundi 21 juin, dès 18h et jusqu'au bout de la nuit. Au programme, comme tous les ans, les orchestres de l'Ecole intercommunale de musique et l'Orchestre municipal d'harmonie se produiront place de la mairie à partir de 18h. Puis trois groupes se succéderont :

TVA, groupe de rock français composé de quatre jeunes originaires de Chaillac, à 20h30.

Les débranchés, groupe acoustique, composé d'un banjo, d'une contrebasse, d'une guitare et d'un harmonica, à 21h30. **Juste un bruit doux**, groupe de rock festif du Poitou-Charentes, à 22h30.

Au kiosque à musique, **Swing music** interprète « Un Bécaud pour Piaf » à 20h30.

Les rues du centre ville seront animées par **Méli Mélodies**, orchestre déambulatoire.

Renseignements au service Archives patrimoine culture au 0555 43 06 90.

Concours d'épouvantails



Sale temps pour les moineaux ! A partir du 17 juillet, les espaces verts du centre ville recevront la visite d'une horde d'épouvantails.

Dans le cadre des animations estivales, la municipalité invite les saint-juniens, particuliers, associations, à participer à un concours d'épouvantails. Il suffit donc de s'armer d'un peu d'imagination, de créativité et d'ustensiles les plus divers pour fabriquer un épouvantail. Un jury se réunira le 17 juillet pour sélectionner ceux qui seront exposés tout l'été dans les parterres de la ville. De nombreux lots récompenseront les participants.

Le règlement et le bulletin d'inscription (à retourner avant le 30 juin) sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Renseignements au 05 55 43 06 80

ESSENTIEL VILLE

Ludothèque : on joue tout l'été

Depuis deux ans, tous les mercredis après-midi, les amateurs de jeux ont rendez-vous avec la Roulotte. Avec une fréquentation toujours en hausse, il n'était pas question de priver le public de la Ludothèque éphémère pendant la période estivale. C'est pourquoi, le rendez-vous ludique aura lieu tout l'été, les samedis de 15h à 19h, place de la mairie.

En parties libres ou avec l'aide du ludothécaire, quel que soit votre âge, venez découvrir de nouveaux jeux tactiques, de stratégie, des casses tête, des jeux d'éveil pour les plus jeunes... La Ludothèque ira également dans les quartiers, à partir du 15 juin, alternativement dans les cités de Fayolas et Bellevue, certains mardis et jeudis de 17h30 à 21h30. Le planning de ces soirées est disponible auprès des animateurs de quartiers ou sur le site Internet de la Mairie.

Agenda

14 au 19 juin : "Vues d'ici, regards d'ailleurs...", expo photos d'Hervé et Laurent Chantegros. Maison des consuls.

18 au 26 juin : Exposition des arts, peintures du Centre d'art plastique. Salle des fêtes.

20 juin : Vide grenier à La Bretagne.

21 juin : Fête de la Musique

2 au 10 juillet : Festival Circulez ! Les arts dans la rue.

2 au 8 juillet : Challenge des gantiers.

3 juillet : L'eau en partage. Animations de 14h30 à 18h30, quai des Mégisseries.

3 et 4 juillet : Rencontre BD 2010 à La Mégisseries.

10 juillet : Marché de producteurs, à 17h, place lacôte.

11 juillet : Journée grillade à La Fabrique.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

Faut-il inscrire les enfants à l'avance à l'Accueil de loisirs pour l'été ?

LPB : Pour permettre de préparer au mieux les séjours d'été, il est en effet préférable d'inscrire son enfant avant le 26 juin, même s'il sera toujours possible de le faire ensuite.

J'ai vu au Salon de la randonnée que vous mettiez en place un circuit touristique qui longe la Vienne et la Glane. Est-il opérationnel ?

LPB : Ce circuit, baptisé « des deux rivières » permet de se promener de la chapelle Notre-Dame-du-Pont au chalet Corot, en découvrant le patrimoine historique. Il sera balisé par un marquage au sol dès la fin juin. Un guide est disponible en mairie.

La braderie aura-t-elle lieu cet été ?

LPB : Oui, la nouvelle association de commerçants, "Cœur de ville, Saint-Junien au fil des rues", organise une braderie les 9 et 10 juillet prochains.

J'ai entendu dire qu'il y aurait des concerts place de la mairie cet été. Est-ce vrai ?

LPB : Oui, la municipalité propose cet été une scène ouverte aux musiciens de la région, les jeudis soirs et certains samedis matin, à partir de la mi-juillet. Tout le programme dans le prochain P'tit Bonjour.